

Horaires d'ouverture

	Période scolaire		Vacances scolaires	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi				
Mardi		15h – 19h		
Mercredi		14h – 19h		14h – 19h
jeudi		15h – 19h		
Vendredi		15h – 19h		15h – 19h
Samedi	10h – 12h30	14h – 17h	10h – 12h30	14h – 17h
Dimanche	10h – 12h		10h – 12h	

Attention : l'ouverture du dimanche matin n'est pas effective pendant les congés scolaires d'été

Conditions de prêt

L'utilisateur inscrit peut emprunter, sur présentation de sa carte lecteur :

TYPE DE DOCUMENTS	NOMBRE	DUREE DE PRET
Livres (romans, documentaires, BD, albums)	illimité	4 semaines maximum
Revue, journaux	illimité	2 semaines maximum
Bandes dessinées	illimité	4 semaines maximum
Partitions	illimité	4 semaines maximum
Films de fiction	illimité	2 semaines maximum
Films documentaires	illimité	2 semaines maximum
Livres lus	illimité	4 semaines maximum
Disques musicaux	illimité	2 semaines maximum
Jeux vidéo	Illimité	4 semaines maximum

Tarifs d'inscription

Usagers habitant Marcoussis	1 carte par personne	gratuit
Usagers travaillant à Marcoussis	1 carte par personne	20 € pour 1 an
Usagers extérieurs à Marcoussis	1 carte par personne	Abonnement principal : 40 € pour 1 an Abonnement supplémentaire : 20 € pour 1 an
Collectivités de Marcoussis	1 à plusieurs cartes selon les collectivités	gratuit
Achat d'une carte rechargeable de photocopies	1 carte par personne	1 €
Vingt photocopies / impressions		3 €
Rachat d'une carte d'abonné		3 €

Attention : aucune inscription/renouvellement d'abonnement n'est effectué le dimanche matin

Gestion des retards

Délais de mise en œuvre	Documents émis	Amende	observation
A expiration du délai de prêt	Lettre simple 1 ^{er} rappel	0€	Le lecteur est invité à se manifester auprès du personnel de la médiathèque s'il rencontre des problèmes liés à la restitution des documents empruntés
15 jours après envoi du 1 ^{er} rappel	Lettre simple 2 ^{ème} rappel	3€	Blocage intégral de la carte d'emprunt jusqu'au retour des documents et au paiement de l'amende
15 jours après envoi du 2 ^{ème} rappel	Lettre notifiant l'émission d'un titre de recettes pour un montant forfaitaire par type de document non rendu	7€	Maintien du blocage et transfert du dossier au trésor Public

Perte ou détérioration de documents

Type de document	Procédure
Livre adulte	Paiement forfaitaire de 20 €
Livre enfant	Paiement forfaitaire de 10 €
BD adulte/enfant	Paiement forfaitaire de 15 €
Partition	Paiement forfaitaire de 25 €
DVD	Paiement forfaitaire de 40 €
Revue	Paiement forfaitaire de 5 €
Livre lu	Paiement forfaitaire de 30 €
CD audio	Paiement forfaitaire de 25 €
Jeu vidéo	Paiement forfaitaire de 40 €

Attention : aucun règlement d'amende n'est effectué le dimanche matin